

Note sur l'« effet d'imitation » dans le domaine de la détermination du salaire, par André Tiano, (Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée, série B — Rémunération du travail et politique du salaire, no 7). Une plaquette de 12 pages. Institut de Science Économique Appliquée, 35, boulevard des Capucines, Paris 2^e, 1957. (500 frs)

Camille Martin

Volume 34, numéro 2, juillet–septembre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000206ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000206ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Martin, C. (1958). Compte rendu de [*Note sur l'« effet d'imitation » dans le domaine de la détermination du salaire*, par André Tiano, (Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée, série B — Rémunération du travail et politique du salaire, no 7). Une plaquette de 12 pages. Institut de Science Économique Appliquée, 35, boulevard des Capucines, Paris 2^e, 1957. (500 frs)]. *L'Actualité économique*, 34(2), 325–325. <https://doi.org/10.7202/1000206ar>

Note sur l'“effet d'imitation” dans le domaine de la détermination du salaire, par ANDRÉ TIANO, (Cahiers de l'Institut de Science Économique Appliquée, série B — Rémunération du travail et politique du salaire, no 7). Une plaquette de 12 pages. — INSTITUT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE, 35, boulevard des Capucines, Paris 2e, 1957. (500 frs).

Sauf dans le secteur de la très petite entreprise le temps est passé où le patron imposait son salaire à l'ouvrier. Aujourd'hui les prescriptions législatives de l'État, les décisions des syndicats patronaux ou ouvriers interviennent dans l'affaire et les entreprises «constituent des unités à vocation paritaire où la décision résulte d'une confrontation des propositions de la direction de l'entreprise et de la section syndicale».

Dans ce contexte, le rapprochement des décisions finales ainsi que celui des propositions initiales des centres de décision tant ouvriers que patronaux prête à des phénomènes d'imitation que l'auteur analyse ici du point de vue économique.

Camille Martin

Le comté de Joliette (inventaire économique 1957). Un vol., 7 po. × 10, broché, 199 pages, 30 photos, cartes, diagrammes. — MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, Province de Québec, 1958.

Le 12 novembre 1936 était sanctionnée à Québec une loi autorisant le gouvernement à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la Province. Pendant les étés qui suivirent, des équipes d'enquêteurs glanèrent dans divers comtés, à commencer par ceux de la Gaspésie, une abondante moisson de renseignements que publia, sous forme de rapports photocopiés, l'Office de Recherches économiques. Ces rapports n'étaient pas sans défaut: soi-disant confidentiels — et, Dieu merci, ils ne l'étaient guère —, d'un format très encombrant (8½ po. x 14), ils avaient le grave inconvénient d'être distribués plusieurs années après que l'enquête eût été effectuée, si bien que les renseignements que l'on pouvait y puiser étaient déjà presque désuets.

Avec l'inventaire économique 1957 du comté de Joliette, qui ouvre, nous l'espérons, une nouvelle série, ces défauts sont désormais disparus. Loin d'être confidentiel, le nouveau rapport a pour but de faire connaître au public le comté étudié. Son format commode, son papier de luxe et l'abondance de ses illustrations en font un livre attrayant. Enfin, les enquêteurs ayant terminé leur travail vers le 15 septembre dernier, les renseignements sont très à date. Soulignons toutefois qu'il s'agit bien d'un inventaire et non d'une étude économique. Même le chapitre intitulé «synthèse de l'économie du comté» (pp. 37-52) n'est en somme qu'une énumération commentée, avec statistiques, des ressources et des produits. On trouve donc vraiment dans cet ouvrage ce que son titre annonce. Regrettons cependant l'absence de cartes économiques avec répartition des industries; les cartes hors-texte ne sont guère plus significatives que de simples cartes routières et il est plutôt décevant de constater que la grande feuille à un mille au pouce (en pochette) n'est qu'un assemblage agrandi des petites cartes hors-texte. Il y a